



© Veronique Huyghe / ENSCI

ÉDITION 2023

GUIDE DU CANDIDAT ET DE LA CANDIDATE

Cursus Création industrielle

Cursus Design textile

Doubles-cursus / Doubles-diplômes

CONDITIONS D'ACCÈS AU CONCOURS

Vous ne pouvez postuler que pour un seul cursus par concours et vous ne pouvez vous présenter plus de trois fois au concours, quels que soient la catégorie et le cursus. L'admission à l'ENSCI - Les Ateliers se fait par la voie d'un concours ouvert aux candidats et candidates ayant une bonne connaissance de la langue française et répondant aux critères de niveau ci-dessous, sans limite d'âge.

CURSUS CRÉATION INDUSTRIELLE ET DESIGN TEXTILE

CATÉGORIE I / CURSUS DE 5 ANS

Bacheliers et bachelières de l'enseignement secondaire, quels que soient la série ou les enseignements de spécialité du bac, ou titulaires du Brevet de Technicien (BT), de Certificats français et de diplômes étrangers équivalents.

La durée de scolarité est de cinq ans. Les candidats/tes de terminale seront admis sous réserve de l'obtention de leur baccalauréat.

Une dérogation est possible pour les non-bacheliers : voir conditions sur la [page FAQ du site de l'ENSCI](#). Les candidats/tes encore en terminale ne doivent pas envoyer de demande de dérogation.

CATÉGORIE II / CURSUS DE 4 ANS

Titulaires d'un diplôme Bac +2 de l'enseignement supérieur français ou étranger quelle qu'en soit la spécificité (DUT, BTS, DMA, CPGE Arts et Design...)

La durée de scolarité est de 4 ans.

CATÉGORIE III / CURSUS DE 3 ANS

Titulaires d'un diplôme d'un niveau au moins égal à celui de la licence de l'enseignement supérieur français ou étranger quelle qu'en soit la spécificité. (Bac +3 et plus). La durée de scolarité est de 3 ans.

CATÉGORIE III ANGLOPHONE / CURSUS CRÉATION INDUSTRIELLE DE 3 ANS ET DEMI

Depuis 2010, l'ENSCI a ouvert son concours aux élèves anglophones possédant des notions de français et ayant un niveau Bachelor (Bac +3 et plus).

La durée de la scolarité est de 3 ans et demi dont le premier semestre est consacré à un projet de design dans un atelier de projets anglophone et à un enseignement intensif du français (dont le coût reste à leur charge).

Attention, ce cursus n'est pas proposé en design textile.

CATÉGORIE IV / CURSUS DE 3 ANS

Candidates et candidats ayant une activité professionnelle d'au moins 4 années quel que soit leur niveau d'études antérieur.

La durée de scolarité est de 3 ans minimum.

DOUBLE-CURSUS SCIENCES ET DESIGN

CATÉGORIE I / SORBONNE UNIVERSITÉ / ENSCI

Bacheliers et bachelières de l'enseignement secondaire ayant suivi les enseignements de spécialité scientifiques du bac ; ou titulaires d'un baccalauréat de la série S obtenu un an avant l'année du concours de l'ENSCI. Vous pouvez consulter ce lien pour les choix de spécialités au lycée : <https://sciences.sorbonne-universite.fr/actualites/quels-choix-de-specialites-au-lycee>

DOUBLES-DIPLÔMES

ENSAM

Elèves de première ou deuxième année à l'ENSAM.

ENSAPB

Elèves de première ou deuxième année à l'ENSAPB.

CentraleSupélec

Elèves de première année à CentraleSupélec.

CELSA

Accessible aux élèves ayant effectués un semestre d'immersion à l'ENSCI-Les Ateliers durant leur Master I.

CONTACTS

CRÉATION INDUSTRIELLE ET DESIGN TEXTILE

Antoine Durot

Responsable du Service admissions-scolarité
antoine.durot@ensci.com

Sarah Aubry

Coordinatrice du Service admissions-scolarité
sarah.aubry@ensci.com

Marion Lévy

Responsable du cursus de design textile
marion.levy@ensci.com

SCIENCES ET DESIGN ENSCI - SORBONNE UNIVERSITÉ

Elodie Duprat

elodie.duprat@sorbonne.universite.fr

Véronique Eicher

Responsable des partenariats académiques
veronique.eicher@ensci.com

DOUBLES-DIPLÔMES

ENSAM / Fabrice Mantelet

fabrice.mantelet@ensam.eu

ENSAPB / Murièle Fréchède

murielle.frechede@paris-belleville.archi.fr

CentraleSupélec

Sylvie Paul

sylvie.paul@centralesupelec.fr

CELSA / Caroline Marti de Montety

caroline.marti@celsa.paris-sorbonne.fr

ENSCI / Véronique Eicher

veronique.eicher@ensci.com

PROCESSUS D'INSCRIPTION

CANDIDATS ET CANDIDATES PARCOURSUP

Qui est concerné par Parcoursup ?

- Les titulaires du **Baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger équivalent**, engagés ou non dans des cursus post-bac ou des classes préparatoires aux écoles d'art. Ces candidats/tes n'ont obtenu aucun diplôme après le Bac (Catégorie I, cursus de 5 ans).
- Les élèves en classe de Terminale, en cours d'obtention de leur Baccalauréat (Catégorie I, cursus de 5 ans).

Attention : les candidats et les candidates en cursus de Sciences et Design et les Doubles-Diplômes ne passent pas par Parcoursup.

Vous devez vous inscrire **via Parcoursup ET finaliser votre inscription en déposant les pièces complémentaires demandées pour le concours [via le portail](#) de l'ENSCI.**

Inscription en deux étapes

Étape 1 : Inscription via Parcoursup.

Vous devez suivre la procédure Parcoursup et vous inscrire sur la plateforme dédiée.

Merci de vous reporter aux modalités spécifiques de la procédure Parcoursup sur son [site](#).

Étape 2 : Dépôt des pièces complémentaires sur le portail de l'Ensci (voir page suivante « Dépôt du dossier »)

Ouverture du portail de dépôt des pièces complémentaires le mercredi 8 mars.

Date limite de dépôt des pièces complémentaires sur le portail de l'ENSCI :

11 avril 2023 à 10h.

L'accès sera fermé après 10h, heure de Paris.

CANDIDATS ET CANDIDATES HORS PARCOURSUP

Qui sont les candidats et candidates hors Parcoursup ?

- Les titulaires d'un **diplôme post-bac français ou étranger équivalent** (BTS, Licence 3, Bachelor, DN MADE, DNSAP, Master, CPGE 2, etc.) **ou en cours d'obtention pour l'année scolaire 2022-23.** (Catégorie II et III cursus de 4 ou 3 ans).
- Les candidats et candidates ayant une **activité professionnelle d'au moins 4 années** quel que soit leur niveau d'études antérieur (Catégorie IV, cursus de 3 ans).
- Les candidats et candidates qui choisissent le cursus de **Sciences et Design.**
- Les candidats et candidates en **double-diplôme.**
- Les non bacheliers demandant une dérogation (ces demandes sont à faire **avant le 3 février 2023**)

Inscription

Inscription et dépôt des pièces demandées sur le portail de l'Ensci.

Ouverture des inscriptions le 16 janvier.

Date limite d'inscription et de paiement :
15 février 2023 à 10h.

Date limite de dépôt des éléments de votre dossier :
21 février 2023 à 10h.

L'accès sera fermé après 10h, heure de Paris.

POUR TOUS LES CANDIDATS ET CANDIDATES

Notification d'admissibilité :

Mercredi 26 avril à partir de 15h sur le site de l'école

Dépôt des deux projets personnels pour les entretiens :

Mardi 2 mai à 10h, heure de Paris

Période des entretiens et des épreuves pour l'admission :

Du vendredi 5 mai au jeudi 11 mai 2023 (samedi inclus)

Notification d'admission :

Jeudi 1^{er} juin 2023 à partir de 15h sur le site de l'école

PORTES OUVERTES

Si vous souhaitez découvrir l'école, parler avec des professeurs, des étudiants de l'école, obtenir des conseils pour construire votre dossier de candidature, nous vous recommandons d'assister aux portes ouvertes de l'école qui auront lieu sur place et en ligne **le vendredi 27 janvier et le samedi 28 janvier 2023.**

SOUTENANCE DE DIPLÔMES

Assister aux soutenances publiques des diplômes permet de bien comprendre les cursus de création industrielle et de design textile. Des sessions ont lieu habituellement en octobre, décembre, mars et juillet. Ces soutenances sont retransmises en direct sur YouTube. Veuillez consulter la rubrique «Actualités» de notre site.

MONTANT DES FRAIS

Les frais d'inscription pour le concours d'entrée sont de 116 euros.

Attention à ne pas faire une double inscription sur Parcoursup et hors Parcoursup.

Il appartient aux candidats et candidates de bien identifier leur catégorie.

En cas de doute, merci de contacter par mail Sarah Aubry ou Antoine Durot.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Vous trouverez ci-dessous les consignes pour constituer votre dossier de candidature comprenant vos documents administratifs, une vidéo de présentation, un projet en temps limité et une série de 4 questions.

Vous devrez déposer sur le portail de l'école tous ces éléments. **Les envois ne respectant pas les formats demandés seront automatiquement refusés.**

LE DOSSIER ADMINISTRATIF

Tous les éléments administratifs devront être déposés sur notre plateforme d'inscription en ligne au format PDF.

Ces éléments sont les suivants :

- Copie de votre carte nationale d'identité
- Copie de votre attestation de recensement, uniquement pour les candidats de nationalité française de 18 à 25 ans.
- Copies de vos diplômes et des bulletins trimestriels des classes suivies pendant vos deux dernières années de scolarité.
- Copies de vos attestations de travail, uniquement pour les candidats de la catégorie 4.
- Les diplômes et bulletins scolaires doivent être traduits certifiés en français, uniquement pour les candidats ayant étudié à l'étranger.
- Curriculum vitae, uniquement pour les candidats de la catégorie 3 et 4.
- Pour les boursiers : copie de votre notification d'attribution de bourse de l'année en cours 2022-23.

Ces pièces administratives ne sont pas demandées aux candidats/tes Parcoursup puisqu'elles auront été collectées sur la plateforme Parcoursup.

LA VIDÉO

Vous devez répondre à la question « **Qui êtes-vous ?** » en proposant une courte vidéo de 2 minutes maximum.

Cette vidéo est une présentation brève et sincère. **Vous êtes libre d'en choisir le style et le ton et d'apparaître ou non sur cette vidéo.**

Format accepté : MP4

Taille maximale : 30 Mo

Pour la compression de votre fichier merci de vous référer au tutoriel en dernière page de ce guide.

Durée maximale : 2 minutes

LE PROJET : ÉPREUVE EN TEMPS LIMITÉ

Vous devez élaborer un projet personnel en un week-end. Pour ce faire, deux textes et deux images vous sont proposés. Vous choisissez un seul de ces documents. A partir de l'analyse du document choisi, **vous définissez un axe de travail, une problématique ou un champ d'expérimentation.** Puis vous dégagez le sens et l'orientation de votre projet avant d'en explorer tous les aspects.

Votre projet tiendra en 10 planches maximum. **Vos planches peuvent être composées de photographies, de croquis et de courtes notes les accompagnant.** Les ajouts de liens vers des sites ne sont pas autorisés.

Vous devez également joindre à votre projet **un texte dactylographié comportant 500 mots maximum**, en français ou en anglais, expliquant vos choix et votre démarche.

En fonction du cursus choisi, votre projet doit être clairement en lien avec les champs de la création industrielle ou du design textile. **Structurez votre travail et facilitez sa compréhension et sa lecture.** Votre projet doit être par définition personnel et élaboré spécifiquement pour le concours d'entrée

Cette épreuve ouverte permet votre libre expression en termes de : créativité, ingéniosité, sensibilité, sens critique et intérêt pour les questions de société.

Format accepté : PDF

Taille maximale : 15 Mo

Nombre de pages maximum : 10 planches maximum (texte de présentation de la démarche inclus).

Nombre de mots maximum : 500 mots

Date de l'épreuve pour les candidats Parcoursup :

Les images et les textes seront publiés sur le site de l'école le **vendredi 7 avril 2023 à 14h** et vous devrez rendre et déposer votre projet sur le portail de l'Ensci avant le **mardi 11 avril 2023 à 10h.**

Date de l'épreuve pour les candidats hors Parcoursup :

Les images et les textes seront publiés sur le site de l'école le **vendredi 17 février 2023 à 14h** et vous devrez rendre et déposer votre projet sur le portail de l'Ensci avant le **mardi 21 février 2023 à 10h.**

Il est recommandé de ne pas attendre le dernier moment pour déposer votre fichier afin d'anticiper les éventuels problèmes informatiques.

LES QUESTIONS

Vous devez répondre aux **4 questions** ci-dessous :

- Choisissez un objet et présentez-le nous
- Racontez-nous brièvement votre parcours et dites-nous comment vous vous projetez à l'ENSCI ?
- Qu'aimeriez-vous changer dans la vie d'aujourd'hui ?
- Quelle question aimeriez-vous que l'on vous pose ? Et répondez-y.

Vous êtes libre de choisir le style et le ton de vos réponses et d'y ajouter des croquis, dessins, ou photographies. **L'ensemble des réponses ne doit pas dépasser 1000 mots** et votre PDF se composera de **5 pages maximum** dans le cas où vous souhaiteriez ajouter des images ou des croquis.

Format accepté : PDF

Taille maximale : 5 Mo

Nombre de mots : 1000 mots au total pour l'ensemble des réponses aux 4 questions et 5 pages maximum.

Les textes doivent être dactylographiés ou être lisibles si vous choisissez la forme manuscrite.

DÉPÔT DU DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ

SOUMETTRE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Que vous soyez un candidat ou une candidate Parcoursup ou hors Parcoursup, vous devez créer un compte sur le portail d'inscription et de dépôt de l'école. Assurez-vous d'utiliser une adresse courriel que vous consultez régulièrement et également de ne pas utiliser une adresse Free (rejet des emails groupés). En effet, des messages importants sur le déroulement du concours ainsi que les convocations pour l'admission seront uniquement envoyés à l'adresse que vous nous aurez communiquée.

Si vous avez déjà passé le concours, vous avez déjà un compte. Merci de conserver la même adresse courriel que vous aviez utilisée pour vous inscrire. Vous avez la possibilité de réinitialiser le mot de passe si vous l'avez oublié.

Une fois votre compte créé, suivre ces étapes :

ETAPE 1 | FORMULAIRE ADMINISTRATIF

Remplir le formulaire administratif en ligne. Rassembler et déposer les documents demandés. Payer en ligne les frais d'inscription au concours d'un montant de 116 euros via notre plateforme sécurisée.

N'oubliez aucun des éléments administratifs, l'absence d'un seul d'entre eux ferait rejeter votre dossier comme incomplet.

Les candidats Parcoursup n'auront pas à payer puisqu'ils auront réglé leurs frais d'inscription via la plateforme Parcoursup.

ETAPE 2 | VIDÉO DE PRÉSENTATION

Préparer votre vidéo en suivant les instructions fournies dans la rubrique « Constitution du dossier » de ce guide.

ETAPE 3 | QUESTIONS

Répondre aux questions et préparer votre PDF en suivant les conseils donnés dans la rubrique « Constitution du dossier » de ce guide.

ETAPE 4 | PAIEMENT DES FRAIS

Le paiement en ligne par carte bancaire des frais valide votre inscription.

Les candidates et les candidats Parcoursup paient leurs frais d'inscription via la plateforme Parcoursup. Pour cette catégorie de candidats, le paiement via Parcoursup valide votre inscription. En déposant des éléments sur notre portail, sans avoir procédé à votre inscription sur Parcoursup, votre candidature ne sera pas étudiée.

ETAPE 5 | PROJET DE L'ÉPREUVE À DISTANCE

Préparer votre dossier au format PDF en suivant les conseils donnés dans la rubrique « Constitution du dossier » de ce guide.

ETAPE 6 | DÉPÔT DE TOUS LES ÉLÉMENTS DEMANDÉS

Déposer sur notre portail en ligne tous les éléments demandés en respectant les consignes données dans la rubrique « Constitution du dossier » de ce guide. Les dossiers incomplets et/ou reçus après la date limite et l'heure indiquée ne seront pas acceptés.

Il est vivement recommandé de ne pas attendre le dernier moment pour le dépôt des pièces demandées. Merci d'anticiper les éventuels problèmes informatiques que vous pourriez rencontrer. Une fois votre compte créé, vous avez la possibilité d'enregistrer et de revenir sur ce compte pour y déposer petit à petit les pièces demandées afin de ne pas avoir à tout déposer au dernier moment.

Nous vous recommandons donc de déposer tous les éléments possibles dès l'ouverture du portail. N'attendez pas le moment du dépôt du projet à distance pour transmettre les autres documents demandés.

MONTANT DES FRAIS

Les frais d'inscription pour le concours d'entrée sont de 116 euros.

Attention à ne pas faire une double inscription sur Parcoursup et hors Parcoursup.

Il appartient aux candidats et candidates de bien identifier leur catégorie.

En cas de doute, merci de contacter par mail Sarah Aubry ou Antoine Durot.

CONTACT

Antoine Durot

Responsable du Service admissions-scolarité
antoine.durot@ensci.com

Sarah Aubry

Coordinatrice du Service admissions-scolarité
sarah.aubry@ensci.com

FOIRE AUX QUESTIONS

Pour plus d'informations sur les modalités de candidature les candidats et les candidates sont invités à également lire la FAQ. Si vous ne trouvez pas les réponses à vos questions, vous pouvez contacter Sarah Aubry ou Antoine Durot.

La FAQ est accessible [ici](#).

ENTRETIENS ET ÉPREUVES D'ADMISSION

Les résultats de l'admissibilité seront publiés sur le site de l'école le mercredi 26 avril 2023 à partir de 15h.

Une convocation vous sera également envoyée par courriel. **Les admissions se dérouleront à l'école du vendredi 5 mai au jeudi 11 mai 2023** (samedi 6 mai inclus).

Des commissions à distance pourront être organisées pour les étudiants internationaux.

ÉPREUVE INDIVIDUELLE

La photo d'un objet auquel il manque une pièce ou une partie clairement identifiable est donnée à tous les candidats et les candidates. Cependant, l'absence de cette pièce/partie n'empêche pas de reconnaître chaque objet et son usage au premier coup d'oeil.

Vous devez remplacer la partie manquante par un ajout de votre choix. Vous pouvez puiser librement dans votre imaginaire. **Votre créativité doit s'exprimer en termes de point de vue personnel, de pertinence, d'originalité, d'humour.**

Vous pouvez conserver ou détourner la destination initiale de l'objet proposé. Vous pouvez y ajouter une fonction complémentaire. Vous pouvez ignorer l'usage initial de l'objet proposé pour lui en attribuer un autre. Votre proposition peut déboucher sur un nouvel objet en soi.

Vous devrez faire une courte restitution orale de votre proposition : étapes de votre réflexion et choix d'une solution d'extension de l'objet. Vous vous appuyerez sur au moins un croquis pour développer votre propos.

ÉPREUVE COLLECTIVE

Il est proposé à deux groupes de candidats et candidates un sujet composé de deux éléments :

- Un objet ou un service de la vie courante.
- Un verbe.

Vous avez toute liberté pour analyser ensemble ce sujet à double entrée et en dégager un axe de travail commun. Celui-ci doit leur permettre de déboucher sur une proposition ouverte : scénario d'usage, description d'un processus, expression d'un questionnement critique, formulation d'hypothèses de recherches, vision prospective. La proposition commune finale vaut par les échanges qu'elle a permis et non par son contenu intrinsèque.

Vous décidez ensemble au sein de votre groupe de la manière dont vous présenterez aux jurés l'aboutissement de votre travail : schémas, croquis, cartes mentales. Vous devez participer à part égale à la présentation finale de votre groupe.

ENTRETIEN INDIVIDUEL

Vous serez invité à présenter deux projets personnels aux membres du jury en précisant votre démarche créative et le sens de vos propositions (Attention à ne pas amener plus de deux projets !).

Vous déposerez en amont des admissions, les planches de vos deux projets au format PDF sur le portail de l'Ensci avant le mardi 2 mai, 10h, afin que les membres du jury puissent en avoir connaissance avant les entretiens.

Vous présenterez vos deux projets aux membres du jury sous la forme de **10 planches maximum au format A3** (PDF de 15 Mo maximum) et éventuellement, si le projet le nécessite, en apportant des éléments complémentaires : maquette en trois dimensions, matières, carnet de croquis etc. L'apport de ces éléments devra être motivé et expliqué clairement aux membres du jury. Puis vous serez invité à vous exprimer sur votre parcours, votre motivation pour l'ENSCI et la vision que vous avez de votre avenir professionnel.

BESOINS PARTICULIERS

Veillez nous contacter si vous êtes un candidat avec des besoins particuliers, par exemple pour cause de :

- Troubles moteurs, sensoriels, psychiques
- Troubles d'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, etc.)
- Troubles de la communication
- Maladie chronique invalidante
- Trouble du déficit de l'attention

Afin de vous permettre de passer la phase d'admission du concours dans les meilleures conditions, l'ENSCI met en place des mesures de compensation, c'est-à-dire des mesures destinées à atténuer les désavantages occasionnés par votre trouble. Il peut s'agir d'aménagements tels que prolongation du temps du concours, documents adaptés, etc.

Antoine Durot

Responsable du Service admissions-scolarité
antoine.durot@ensci.com

Sarah Aubry

Coordnatrice du Service admissions-scolarité
sarah.aubry@ensci.com

TUTORIEL POUR RÉDUIRE LA TAILLE DE VOTRE VIDÉO

ÉTAPE 1

Télécharger le logiciel gratuit Handbrake

Pour cela il faut vous rendre sur le site :
www.handbrake.fr

Une fois téléchargé, vous pouvez l'installer.

ÉTAPE 2

Ouvrir Handbrake et cliquer sur **Ouvrir une source** (en haut à gauche).

Un menu s'ouvre et il faut alors sélectionner la vidéo que vous souhaitez compresser. Cliquer sur Ouvrir.

ÉTAPE 3

Aller dans le menu **Préréglage** en haut à gauche.

Choisir **Web**, et dans le sous-menu Web, sélectionner **Gmail large 3 minutes 720p30**.

ÉTAPE 4

Actionner le processus de compression en cliquant sur **Démarrer** (bouton vert en haut).

La compression se met en marche.

Par défaut un endroit est déterminé sur votre ordinateur. Si vous souhaitez changer l'emplacement de l'enregistrement de votre fichier compressé, vous pouvez aller dans **Parcourir** (en bas, à droite) et sélectionner un dossier d'emplacement de votre choix.

ÉTAPE 4

Vérifier la taille de votre fichier. Avec les réglages indiqués votre fichier devrait être inférieur à 30 Mo.

